

Nordhouse & vous



Edito 1

Vie Municipale

Les finances communales : Bilan 2022
et prévisions 2023..... 2

Les grands projets et réalisations
de l'équipe municipale 4

Etat Civil 6

Résumé des principales décisions
des conseils municipaux 9

Focus sur la déclaration d'ouverture
de chantier (doc) 11

DNN - Dernières Nouvelles de Nordhouse

La vie du village en photos..... 13

Convivialité et bonne humeur au rendez-vous de la
déco !..... 14

Travaux du clocher, les cloches sonnent à toute
volée... 15

St. Nicolas pour les petits Nordhousiens 15

Frissonner à la bibliothèque de Nordhouse 16

Marché de Pâques : Le monde au rendez-vous
malgré le mauvais temps!..... 18

Vie des écoles

Moments festifs à l'école maternelle 19

Escale automnale « Aux Légumes du Moulin » 19

Les élèves découvrent la caserne des pompiers 20

Vie associative

Retour sur le « Beergarde » solidaire de Noël du
Millésime 59. 21

Une alerte centenaire à Nordhouse... 22

Le retour du carnaval des enfants !..... 23

Les super-maman des petits Nordhousiens..... 24

Civisme et citoyenneté

Vitesse non respectée dans le
Pré Vert 2 25

Qui sont nos aînés et que font-ils ?..... 26

Développement durable

La sobriété énergétique également adoptée à
Nordhouse 28

Retrouvez nos oiseaux des jardins, avec une initiation
à l'alsacien !..... 29

Patrimoine

Portrait d'un Nordhousien 30

Nordhouse à travers les Âges, deux ouvrages
emblématiques en vente à la mairie..... 30

Informations pratiques..... 31

Calendrier des manifestations 32

1^{er} MAI - MAIKUR POUR TOUS

Organisée par le Groupement des Oeuvres Paroissiales

Programme :

9h45 : RENDEZ-VOUS au parc Théophile DEBUS

10h00 : DEPART

REPAS DE MIDI TIRE DU SAC

APERITIF ET BOISSONS DISPONIBLES SUR PLACE

CAFE OFFERT

Renseignements au 03 88 98 07 98

Amoureux de la nature,
envie d'un bol d'air frais,
en familles, entre amis, petits
et grands, venez participer
à cette balade d'environ
10 à 11 Km à travers prés,
champs et forêts.

Parcours sans difficulté
Bonnes chaussures
de marche conseillées

LE MOT DU MAIRE



Chers Nordhousiennes
et Nordhousiens,

C'est à nouveau à mon tour de vous présenter le bulletin communal, qui je l'espère, vous apportera toutes les informations utiles pour votre vie à Nordhouse. L'actualité est dense et peu réjouissante. Après la période de Covid, nous avons à subir les dommages

collatéraux de cette guerre absurde et inutile. L'inflation, la retraite sont les sujets prédominants de l'actualité et pour l'ensemble de la population. Heureusement que dans notre charmant village nous pouvons nous ressourcer et nous retrouver entre amis, entre voisins ou encore entre passionnés.

La commune termine cette année les chantiers entrepris l'année dernière : entre autres le chalet de la « Wasserrat » et la transformation de l'ancienne CMDP en cabinet médical. Nous continuons également la mise à jour des postes de transformation électrique de l'éclairage public. Sur le long terme, le lotissement du Pré vert 3 demande un suivi précis afin de disposer d'une extension qui répondra à la demande des nouvelles habitations. Vous avez pu constater cette nouvelle route, pour le moment provisoire, qui dessert ce nouveau lotissement et qui à l'avenir, je l'espère, pourra alléger la circulation de la voie principale du village.

L'intervention de certains responsables politiques a été nécessaire et je les remercie de leur engagement. L'étude de la connexion définitive à la route départementale est un sujet qui va être traité cette année et sera sûrement un projet pour l'année à venir. Le dérèglement climatique et la sobriété énergétique entraînent également de nouveaux chantiers et des sources de réflexions. D'une part la réfection de la cour de l'école élémentaire en envisageant d'enlever le macadam pour mettre un revêtement poreux, lumineux et perméable et d'autre part l'étude sur le changement des anciens systèmes d'éclairage public en Led. Ces deux projets sont conditionnés et seront dimensionnés en fonction du montant des subventions qui pourront être octroyées. Ces préoccupations sont également source d'une attention générale. Le fleurissement de notre village sera réalisé avec des plantes sobres en eau afin de limiter l'arrosage. L'éclairage a été réduit par point lumineux

durant cette période de crise énergétique mais retrouvera sûrement son plein allumage très prochainement. Le projet phare de notre mandat concernant la salle de sport est toujours d'actualité mais de nouveaux éléments se sont ajoutés et le groupe de travail chargé du projet multiplie ses efforts afin de trouver une solution adéquate aux différents besoins de la commune.

Les associations ont repris leurs activités et je remercie les Présidents et leur comité pour leur engagement et leurs animations. Un grand bravo également à ceux qui s'exécutent dans des actions de solidarité ou caritatives. Le budget 2023 a été voté à l'unanimité et vous pourrez constater dans le détail de la rubrique finances que la commune se porte bien et que nous veillons à avoir une gestion de « *Bon Père de famille* ».

Le conseil municipal a également tenu à ne pas augmenter sa part de la taxe foncière qui revient à la commune malgré la tendance politique. Nous travaillons dans la franchise, la transparence et dans la persévérance. Le Maire, ses adjoints et le conseil municipal sont en première ligne face aux citoyens. Nous nous efforçons de répondre positivement à vos demandes, malgré toutes les difficultés qui se présentent à nous. C'est dans le respect et dans la communication mutuelle que se trouve la solution pour avancer et construire quelque chose ensemble. J'en profite pour adresser un grand MERCI à mes adjoints, aux conseillères et conseillers municipaux, à l'ensemble des agents communaux, au personnel enseignant et à tous les bénévoles de notre commune pour leur engagement.

L'été est à notre porte et les fleurs vont embellir notre village. Les fêtes, les Beergarden, les barbecues, les animations, les rencontres ou encore notre feu d'artifice vont égayer notre vie rurale à Nordhouse. Je vous souhaite à toutes et à tous chers Nordhousiens un merveilleux été, de bonnes vacances et beaucoup de bonheur avec votre famille et votre entourage.

Très sincèrement

Votre Maire

Jean-Marie ROHMER

LES FINANCES COMMUNALES : BILAN 2022 ET PRÉVISIONS 2023

> **1) Compte financier unique 2022** : Le CFU (compte financier unique) 2022 se clôture avec un excédent de **1 507 299,58 €** à reporter au Budget primitif 2023, grâce à une gestion financière rigoureuse de la municipalité.

FONCTIONNEMENT 2022	INVESTISSEMENT 2022
Dépenses : 1 228 967,49 €	Dépenses : 466 922,42 €
Recettes : 2 039 493,18 €	Recettes : 1 163 696,31 €
Excédent de fonctionnement : 810 525,69 €	Excédent d'investissement : 696 773,89 €
Excédent de clôture : 1 507 299,58 €	

Il caractérise la gestion (dépenses et recettes) effectuée par le Maire qui ne participe pas, conformément aux dispositions réglementaires, à son approbation par le Conseil Municipal. Il a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence de l'adjointe au Maire, Céline Contal en charge des finances et conformément à la présentation des comptes, du doyen du conseil municipal Dominique Schneider.

> **2) Budget primitif 2023** : Le budget primitif 2023 s'équilibre en recettes et en dépenses et se répartit de la façon suivante :

- **Fonctionnement : 1 615 130,69 €**
- **Investissement : 2 082 773,89 €**

Le budget primitif a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Marie ROHMER.

DÉTAIL DU BUDGET PRIMITIF 2023

Section de fonctionnement

DÉPENSES		RECETTES	
Désignation des chapitres	Montant en euros	Désignation des chapitres	Montant en euros
011 Charges à caractère général	436 630,69	013 Atténuation de charges	500,00
012 Charges de personnel	495 800,00	70 Produits de services	237 850,00
014 Atténuation de produits (FPIC)	80 000,00	73 Impôts et taxes	785 500,00
65 Autres charges de gestion courante	182 100,00	74 Dotation et participations	110 500,00
66 Charges financières	20 100,00	75 Autres produits de gestion courante	70 000,00
67 charges exceptionnelles	500,00	76 Produits financiers	5,00
68 dotations aux amortissements	0,00	77 Produits spécifiques	250,000
Sous-Total	1 215 130,69	Sous-Total	1 204 605,00
022 dépenses imprévues		002 Excédent de fonctionnement 2021	410 525,69
023 virement à la section d'investissement (Fonctionnement n-1)	400 000,00		
TOTAL	1 615 130,69	TOTAL	1 615 130,69

Section investissement

DÉPENSES		RECETTES	
Désignation des chapitres	Montant en euros	Désignation des chapitres	Montant en euros
20 Immobilisations incorporelles	83 900,00	10 Dotations Fonds de réserves	460 000,00
21 Immobilisations corporelles	1 727 873,89	13 Subvention d'investissement	20 000,00
23 Immobilisation en cours		16 Emprunts et dettes assimilées	501 000,00
		27 Autres immobilisations financières	5 000,00
Sous-Total	1 811 773,89	Sous-Total	986 000,00
		001 Excédent d'investissement 2022	696 773,89
16 Remboursement d'emprunts	271 000,00	021 Virement de la section de fonctionnement	400 000,00
TOTAL	2 082 773,89	TOTAL	2 082 773,89

> 3) Dette communale

> La dette s'élève au 1^{er} janvier 2023 à 721 438.79 €. Le remboursement annuel (intérêt + capital) est de 126 189.56 €.

Pour information, les emprunts en cours se répartissent de la façon suivante :

Travaux du Presbytère :

- Emprunt de 300 000 € en décembre 2016
- Échéances jusqu'en décembre 2031 ; total restant dû au 1^{er} janvier 2023 : 185 363.87 €

Travaux de la salle des fêtes :

- Emprunt de 1 000 000 € en mai 2018
- Échéances jusqu'en mai 2028 ; total restant dû au 1^{er} janvier 2023 : 536 074.92 €

> 4) Ratio de désendettement : 2.29 années (moyenne de la strate 5.34) chiffre au 31/12/2021

> 5) Capacité d'autofinancement brute : 217.32 €/habitant (moyenne de la strate 193.94) chiffre au 31/12/2021

> 6) Capacité d'autofinancement nette : 147.94 €/habitant (moyenne de la strate 97.09) chiffre au 31/12/2021

> 7) Taux de la commune +EPCI

FIXATION DES TAUX 2023 DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX :

> La commune a décidé de ne pas augmenter son taux d'imposition, soit :

- 17,62 % pour la TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties)
- 40,19 % pour la TFPNB (Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties)
- 12,70 % pour la TH (Taxe d'habitation sur les

résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale)

La Communauté de communes va, quant à elle, augmenter son taux de 2 points : 7.41 % (maintenu constant depuis 2017, création de la CCCE) afin de compenser la prise de compétences supplémentaires, non compensé par l'État, et de pouvoir maintenir sa capacité d'autofinancement ainsi que son taux de désendettement.

> 8) Dotation globale de fonctionnement

Pour information, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat en 2022 est restée stable (59 708 €) après une baisse constante depuis 2014 (202 038 €).

> 9) Effectif de la commune :

FILIÈRE	GRADE/EMPLOI	CAT	POURVUS	VACANTS	DHS
Administrative	Rédacteur territorial principal de 1 ^{ère} classe	B	1	0	35/35
Administrative	Adjoint Administratif principal 1 ^{ère} classe	C	2	0	35/35
Administrative	Adjoint administratif	C	1	0	20/35
Technique	Adjoint Technique Territorial principal de 2 ^{ème} classe	C	2	0	35/35
Technique	Adjoint technique Territorial principal de 2 ^{ème} classe	C	1	0	20/35
Technique	Adjoint Technique Territorial	C	1	0	35/35
Technique	Adjoint Technique Territorial	C	1	0	25/35
Technique	Adjoint Technique Territorial	C	1	0	15/35
Médico-sociale	ATSEM Principale de 1 ^{ère} classe	C	1	0	24/35
Médico-sociale	ATSEM principale de 2 ^{ème} classe	C	1	0	26/35

La commune emploie également 3 vacataires pour la traversée des passages piétons et 2 vacataires pour l'enseignement complémentaire de l'Allemand des enfants de l'école.

La charge de personnel s'élève pour 2022 à 406 653 €.

LES GRANDS PROJETS ET RÉALISATIONS DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

LES RÉALISATIONS ACHÉVÉES

> **Plan communal de sauvegarde (PCS)** : ce document, indispensable à toute commune, décrit l'organisation de la commune en cas de crise ou d'événements graves. Une mise à jour a été réalisée pour désigner les personnes en charge de l'organisation de toutes les procédures à mettre en œuvre dans une telle situation.

> **Mise à jour du DICRIM** : Dès lors qu'une commune est exposée à au moins un risque majeur, elle doit en informer ses administrés en élaborant et mettant à leur disposition un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM). Cet outil d'information préventive est indispensable pour préparer la population à bien réagir en cas de crise. Ce document doit être mis à jour régulièrement. Une actualisation a donc été effectuée, prenant en compte notamment le PPRI. Ce document est consultable sur le site de la mairie et aux heures d'ouverture.

> **Entretien des berges de la Petite Ill et du Feldwasser** courant janvier et février 2023, la DTT a effectué des travaux d'entretien de ces deux cours d'eau domaniaux afin de préserver le bon écoulement des eaux en cas de forte augmentation des débits. Cet entretien est réalisé environ tous les 5 ans. La convention d'autorisation d'occupation du domaine public fluvial régional de l'Ill, autorisant la commune à implanter la passerelle piétonne à l'amont de la confluence entre la Petite Ill et le Feldwasser, vers Hipsheim, a également été renouvelée pour une durée de 15 ans, soit jusqu'en 2037 et signée avec la CeA.

LES RÉALISATIONS ET TRAVAUX TOUJOURS EN COURS

> **Chalet Debus** : les travaux intérieurs et de peinture extérieure sont quasiment achevés. L'aménagement intérieur permet d'accueillir **19 personnes** dans une grande salle unique dotée d'une kitchenette. Des toilettes sont aménagées au rez-de-chaussée.



L'aménagement paysager du jardin entourant le chalet débute ce mois-ci : celui-ci a été réfléchi avec l'aide de jeunes Nordhousiens en études de paysagiste. Les plantations ont été choisies de façon à privilégier les espèces très rustiques, résistantes, ne nécessitant pas ou peu de taille pour ne pas créer de travail supplémentaire

aux agents techniques, et résistantes à la sécheresse. Vivien, Louis et Emilien sont également volontaires pour effectuer une partie des travaux. **Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues les samedis d'avril et mai (après Pâques) : un petit mot pour le signaler à mairie@nordhouse.fr !**

Le chalet pourra donc être mis à disposition des personnes



qui souhaitent le louer pour une journée ou un week-end. **Tarif : 100 € le week-end, 75 € la journée.**

> **Révision allégée et piste cyclable** : la dernière phase de la révision allégée a débuté ce 13 mars avec l'ouverture de l'enquête publique. Celle-ci est supervisée par un commissaire enquêteur, désigné par le tribunal, dont les dates de permanence sont annoncées sur le panneau d'affichage, en mairie. À l'issue de la période d'enquête publique, soit le 14 avril, le commissaire enquêteur établira un rapport des différents points soulevés le cas échéant par les citoyens; il appartiendra à la commune d'apporter les réponses à ces questions.

Le rapport final du commissaire enquêteur sera alors joint aux documents de la procédure de révision allégée et celle-ci devrait donc être approuvée par le conseil municipal avant l'été, permettant la réalisation technique de la piste cyclable. Le projet, porté par la Communauté de communes du canton d'Erstein, pourra être concrétisé par l'achat des terrains, préalable indispensable au démarrage des travaux. En cours également avec le cabinet d'études BEREST choisi par la Comcom, l'emplacement et le choix du type de mesures compensatoires obligatoires, qui doivent être mises en place pour compenser la perte des surfaces de zones humides (26,54 ares) traversées par le tracé de la piste.

> **Aménagement du Pré vert 3** : les travaux menés par le lotisseur FHA ont beaucoup progressé, matérialisant le tracé des futures voies de desserte du lotissement. Des noms de rue ont été attribués par le conseil municipal en fin d'année 2022 : Rue du Pflaumen Garten, afin de préserver la mémoire de ce lieu-dit, Rue Eugène KURTZ, Rue Nicolas Antoine KIM, et Rue Laure DIEBOLT MUTSCHLER,

personnalités ayant joué un rôle significatif dans l'histoire de Nordhouse. La voie de jonction entre le Pré vert 2 et le Pré vert 3 prend forme également : à noter que cette jonction ne sera pas ouverte à la circulation pour l'instant, et vraisemblablement pendant toute la durée des travaux de construction.

> **Nouvelle voie d'accès au lotissement Pré vert 3** : une nouvelle voie d'accès a pu être créée par la commune pour faciliter le passage des camions durant les travaux du futur lotissement, tant pendant l'aménagement des lots que pendant la construction par les acheteurs. Celle-ci préserve le village d'une circulation intempestive de poids lourds, d'une dégradation de la sécurité pour les piétons et les écoliers, et n'entrave pas la circulation des riverains de la rue de Hipsheim.

Cette nouvelle voie d'accès a nécessité l'achat de 3 terrains afin d'assurer une largeur de circulation suffisante : bien que bénéficiant d'une autorisation provisoire de la CeA, la commune est d'ores et déjà au travail pour que cette autorisation devienne définitive et permette une circulation à double sens depuis la départementale D288 vers le Pré Vert 3. Le défi consiste à trouver la meilleure solution pour garantir une insertion sans danger sur la route départementale, tout en maîtrisant le budget alloué à ce projet.

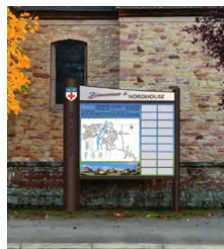
À noter que la réalisation de la voie provisoire a été majoritairement financée par le lotisseur. **La commune remercie également très sincèrement la société d'exploitation de la gravière de Nordhouse, qui a mis à disposition gracieusement tous les matériaux de construction et stabilisation de la chaussée (soit environ 1600 tonnes de graviers et sable).**

> **Pharmacie** : l'aménagement de l'ancien local commercial va reprendre, après une interruption involontaire des travaux menés par les nouveaux propriétaires titulaires de l'actuelle pharmacie.



> **Cabinet médical** : les gros travaux sont terminés dans l'ancienne CMDP et les finitions sont en cours d'achèvement. Une salle d'attente et 3 salles de consultation pourront accueillir **d'ici début juillet** les patients des Dr MICHEL BERTANI et BERNARD. Une rampe d'accès conforme pour les personnes à mobilité réduite facilitera également l'accès au cabinet médical.

> Des nouveaux panneaux d'informations aux entrées du village :



afin de retrouver une réelle utilité, la mise à jour des panneaux d'information a été approuvée lors du dernier conseil municipal. Ceux-ci seront donc très prochainement remplacés, sur le même principe que précédemment : un plan du village (y compris Pré Vert 3), des annonces publicitaires (permettant de financer partiellement ces panneaux). L'emplacement et la dimension du panneau à l'entrée Est sera différente.

> **Salle de sport** : les différents emplacements ont été étudiés et le groupe de travail en charge du projet s'applique à résoudre les équations :

- proximité des écoles qui pourront utiliser la salle sans avoir à faire de déplacements dangereux,
- définition des besoins des associations et des écoles
- étude de la mutualisation de ces locaux avec un nouveau périscolaire
- parcelle d'une surface suffisante (20 ares) et déjà propriété de la commune, constructible sans modification du PLU,
- accès piétons facile et sécurisé,
- parking suffisant à proximité.

La prochaine étape est de faire appel à un programmiste pour définir le cahier des charges de la construction. Dans le même temps, un plan pluriannuel de financement est en cours de finalisation; celui-ci est indispensable pour définir le financement de ce projet et maîtriser les dépenses et l'endettement de la commune dans les années à venir.

> **Renouvellement des baux de chasse** : la commune propose 4 lots de chasse, dont un intercommunal, pour une superficie de 800 ha environ. Les baux en cours s'achèveront fin janvier 2024. L'attribution des lots pour une nouvelle période de 9 ans (2024-2033) s'accompagne d'une procédure longue et complexe, d'ores et déjà en cours. Prochaine étape au conseil municipal d'avril : la délibération qui déterminera si le produit de la chasse est redistribué aux quelques 800 propriétaires fonciers ou si la commune souhaite conserver le produit de la chasse pour financer partiellement la cotisation C3A. Dans ce dernier cas, la consultation de l'ensemble des propriétaires sera nécessaire pour approbation ou non de cette orientation.

> **Fleurissement du village** : compte-tenu des possibles restrictions d'arrosage durant la période estivale, auxquelles les communes sont également soumises pour l'arrosage des massifs et bacs à fleurs, il a été décidé de réduire la quantité de bacs installés afin de ne pas risquer de perdre les compositions.

Le nombre de bacs fleuris a été réduit de moitié afin de privilégier le fleurissement de la rue principale et des bâtiments communaux; les autres rues ne sont pas laissées pour compte pour autant :

le fleurissement sera réalisé par le groupe Décoration communal, qui complètera ainsi l'installation de jolies barrières fleuries dans les bacs non plantés. Le choix des fleurs s'oriente vers des variétés résistantes à la sécheresse pour lesquelles un arrosage par semaine est suffisant (contre un arrosage tous les deux jours les années précédentes).

LES PROJETS EN PRÉPARATION :

> **cour d'école** : une réflexion est engagée entre l'équipe municipale, les enseignants et les élèves sur la **désimperméabilisation** de la cour de l'école élémentaire. Celle-ci s'inscrit dans une double perspective : réhabiliter la cour, inchangée depuis de très nombreuses années, peu végétalisée et particulièrement exposée aux fortes chaleurs en début d'été, et profiter de cette réhabilitation pour remplacer les matériaux imperméables comme le bitume par des matériaux poreux et filtrants afin de réduire les quantités d'eaux pluviales redirigées vers la station d'épuration de la Comcom. Ceci contribuera à diminuer les quantités d'eaux pluviales et donc la charge de la station d'épuration, en cas de fortes pluies.

Ces eaux pluviales ne nécessitent effectivement pas de traitement et peuvent être redirigées vers le milieu naturel lorsqu'elles sont infiltrées sur place, sans ruissellement, tel que préconisé aujourd'hui dans tous les nouveaux projets d'urbanisme; cette action présentera également l'avantage de lutter contre les îlots de chaleur en utilisant des matériaux naturels.

Les projets de désimperméabilisation sont aujourd'hui subventionnés jusqu'à 80 % par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, à condition de prévoir l'utilisation de matériaux perméables et une végétalisation des espaces, créant

par la même occasion des zones de fraîcheur relative. Les esquisses d'aménagement sont en cours; le délai de réalisation dépendra surtout de la disponibilité des entreprises durant la période de congés d'été.

> **Périscolaire** : la mise à disposition de locaux par la commune pour les besoins du périscolaire est une des priorités fixées par le Comcom, qui a délégué pour cette activité. Une solution provisoire a été proposée par la mairie lors de la dernière rentrée avec la mise à disposition d'une salle supplémentaire à la Maison commune, mais des solutions pérennes doivent être trouvées afin de proposer un accueil dès 3 ans.

Les discussions sont en cours depuis septembre 2022 avec la Comcom, afin de trouver les meilleures solutions pour un accueil périscolaire dédié uniquement aux enfants des écoles de Nordhouse. Dès que la Comcom aura validé les options proposées, les projets seront officialisés.

> **Eclairage public** :

Remplacement des ampoules de l'éclairage public par des LEDS : des devis sont en cours d'analyse; les tarifs sont très variés et s'expliquent en partie par la qualité des ampoules choisies.

ETAT CIVIL



NOUVEAUX ARRIVANTS

ANGSTHELM Jonathan et ARA-BOUX Emilie
William, 5 ans
Clémence, 1 an
146 a, rue de l'Ecole

STADELWIESER Priscilla et JUDIC Victor
16, rue des Lilas

BIECHEL Paul et BAUMGART Margaux
74, rue des Noyers

UTARD Bruno
11 B, impasse Rott

HELDT Jordan et HECKMANN Coralie
23 rue des Lilas

WIDMANN Jean et BOTH Océane
33 rue du Château

PFLEGER Cédric et AGNESOD Cloé
Marie, 2 ans
69, rue des Noyers

TRIBOUT Denis et Leila
74 A, rue de la Poste

ULRICH Anais
12, rue Albert Schweitzer

LINDENBERGER Florian et Gabriella
Aurelia, 5 ans
Leon, 2 ans
2, rue des Orchidées

REMETTER Jeffrey et Morgane
Tiago, 4 ans
38, rue de la Tour

DUCREY Julien
et RIEBEL Tiffanie
Céleste, 1 an

60 A rue des Cordonniers

RIEBEL Alexis et MEIGEL Alexia
Noah, 2 ans
80 A rue des Forgerons

BELLY Angélique
6a, rue du Zoll

FELS Bilitis et MOHL François
Aleyna, 6 ans
Tiago, 5 mois
9, rue du Château

KUTHER Martin
et STEFANOWICZ Peggy
9, rue de Hipsheim

CAIONE Marco et Julia
Charly, 4 mois
53, rue du Moulin



ANNIVERSAIRES

AVRIL 2023

88	FENDER Renée	01/04/1935
91	KIEFFER Jean Georges	05/04/1932
81	MAURER Roland	09/04/1942
82	TROESCH Alice	10/04/1941
80	NOTHEISEN Joseph	12/04/1943
89	SCHALL Alice	12/04/1934
85	ROHMER Auguste	13/04/1938
87	ROHMER Louis	14/04/1936
83	ISSENHUTH Michel	16/04/1940
84	SCHNEE Gérard	16/04/1939
82	LOSSER Christiane	17/04/1941
86	HAAS Thérèse	22/04/1937
81	NOTHEISEN Marie	23/04/1942
83	SCHMITT Jeanne	25/04/1940

MAI

84	RIEBEL Louis	05/05/1939
92	MATTER Yvonne	06/05/1931
86	SCHOENEBECK André	16/05/1937
80	FISCHER Christiane	16/05/1943
84	MULLER Joseph	20/05/1939
81	SCHMITT Bernard	22/05/1942
97	GALL Céline	25/05/1926
91	HERTRICH Alphonsine	29/05/1932

JUIN

85	FENDER Gilbert	03/06/1938
94	HISS François	13/06/1929
80	LINGELSER Jean-Paul	21/06/1943
83	SCHECKLE Auguste	27/06/1940
86	DAUGAS Camille	29/06/1937

JUILLET

80	SCHMITT Antoine	04/07/1943
----	-----------------	------------

87	STADELWIESER Blanche Berthe	09/07/1936
82	BLANCHE Paul	09/07/1941
81	FISCHER Robert	13/07/1942
82	NOTHEISEN Paul	15/07/1941
84	SCHNEIDER François	20/07/1939
84	ISSENHUTH Cécile	24/07/1939
80	SCHECKLE Marthe	29/07/1943
80	KOBY Anne	30/07/1943

AOÛT

86	FUCHS Alice	01/08/1937
84	VOGLER Alice	02/08/1939
82	SUHNER Alphonsine	02/08/1941
83	FICET Geneviève	03/08/1940
82	SCHNEIDER Marie Louise	03/08/1941
80	FISCHER Marie Rose	07/08/1943
81	MUTSCHLER Liselotte	11/08/1942
84	ESCH Marie Louise	13/08/1939
80	BRAUNSTEIN Alphonse	13/08/1943
86	SPRAUEL Elisa	17/08/1937
93	PFLEGER Elisa Augusta	22/08/1930
83	SCHNEE Marie	25/08/1940

SEPTEMBRE

83	SCHULTZ Rémy	02/09/1940
80	RIEBEL Michel	09/09/1943
80	WIANNI Anne-Marie	12/09/1943
80	NOTHEISEN Marie Léonie	12/09/1943
82	GROSSKOST Ernest	15/09/1941
88	SITTLER Elisa	16/09/1935
87	FENDER Robert	16/09/1936
82	FENDER Sylviane	20/09/1941
81	SCHNECKENBERGER Marlène	22/09/1942
80	HERT René	24/09/1943
82	SCHOENEBECK Alfons	27/09/1941



60

NOCES DE
DIAMANT

23/03/1963	DURINGER Raymond et Marianne
15/07/1963	SCHNEE Gérard et Marie Antoinette



50

NOCES
D'OR

15/06/1973	EHRHARD Romain et Marie-Laure
21/09/1973	FENDER Laurent et Angèle



MARIAGES

14/10/2022	12/11/2022
Julia DISTEL et Marco CAIONE	Amandine HARI et Dorian ESCH





PACS

09/11/2022
Sarah LUTTRINGER et Gaëtan D'ANIELLO
24/11/2022
Margaux BAUMGART et Paul BIECHEL
26/11/2022
Karen FANCHINI et John FENDER
05/12/2022
Sandrine LIMON et Guillaume HATTEMER

05/12/2022
Emmy RIEBEL et Alexis KIENTZLER
12/12/2022
Lisa KANTZER et Vincenzo D'ETTORRE
12/12/2022
Sarah SUHNER et Gaëtan SCHNEE



NAISSANCES

27/09/2022 Ellie,
fille de Marion ABT et Alexandre KUHN
04/10/2022 Anastasia,
fille de Andrea et Flavius-Alexandru
MASTACANEAN
16/01/2023 Lenny,
fils de Margaux REIBEL et Niels BADINA



DÉCÈS

07/10/2022 Alice TROESCH, 81 ans
31/10/2022 Céline SHOENEBECK, 91 ans
18/11/2022 SIGRIST Dominique, 61 ans
01/01/2023 Yvette HOCHMUTH
08/01/2023 Gabrielle NOGUET, 89 ans
12/01/2023 Arsène ISSENHUTH, 91 ans
27/01/2023 Louis HERT, 88 ans
31/01/2023 Robert HOSTI, 96 ans
12/02/2023 René RIEBEL, 74 ans



Anastasia

Lenny

Les cadeaux
de la cigogne...

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Pour rappel, l'ensemble des délibérations sont consultables sur le site internet de la mairie :

Comptes rendu du Conseil municipal / Délibérations – Commune de Nordhouse

URBANISME

> 1. Parcelle Section H n°199 – 166 rue de l'École

M. le Maire a sollicité l'avis du Domaine concernant la valeur vénale du bien qui l'a estimé à 351 000 € HT avec une marge d'appréciation de 10 %. Les propriétaires maintiennent leur prix à 360 000 €. M. le Maire a demandé à l'EPF d'Alsace (Etablissement Public Foncier) d'acquérir et de porter le bien. Celui-ci consiste en une maison à usage d'habitation, une cour et des dépendances. L'objectif pour la commune, via l'EPF, est de disposer au centre du village d'une surface constructible disponible pour les activités scolaires : périscolaire, voire extension de l'école, parking ou location compte tenu de sa proximité immédiate avec les écoles. Les projets sont en cours d'analyse.

> 2. Mise à disposition du local du 1^{er} étage de l'école maternelle au profit de l'association Les P'tits Nordhousiens

L'association Nordhouse Idée Déco occupait depuis sa création en mai 2008 les locaux du 1^{er} étage de l'école maternelle, comprenant 2 appartements. Le nouveau groupe communal de décoration s'est installé dans l'un des appartements et le second a été mis à disposition de l'association « Les P'tits Nordhousiens » qui recherchait un local pour se réunir, stocker et ranger le matériel des manifestations, pour une indemnité d'occupation annuelle à 150 €.

> 3. Sobriété énergétique (voir aussi Développement durable)

> Eclairage public

Afin de participer à l'effort national demandé pour alléger les tensions énergétiques et éviter des délestages, M. le Maire et ses adjoints ont réalisé un inventaire des lampadaires et souhaitent éteindre ceux qui ne sont pas indispensables (hormis ceux équipés d'ampoules LED). Les agents communaux ont ainsi mis en œuvre la réduction de l'éclairage public de toute la traversée du village sauf ceux à proximité d'un passage piéton, d'un carrefour et les lampadaires équipés des décorations de Noël depuis le 21 novembre. Lors du dernier conseil municipal, il a été décidé de rallumer le City Park car de nombreux jeunes s'y rendent, et de maintenir cette extinction. Ce point sera à nouveau abordé lors des prochains conseils municipaux de l'automne.

> Chauffage dans les bâtiments communaux

M. le Maire informe qu'un certain nombre de mesures ont également été prises dans les bâtiments communaux : mairie, écoles, maison commune.

PERSONNEL

> 1. Cours d'allemand proposés par la commune

Les enfants et les parents sont très satisfaits des cours d'allemand dispensés à l'école à l'initiative de la commune, il a donc été proposé à la rentrée 2022/2023 de les renouveler une nouvelle fois. Pour cela, Mme SIMON RACHEL, a été recrutée pour 4 heures d'enseignement et 2 heures de préparation par semaine, et M. JEROME ARLEN pour 1h de cours et une demi-heure de préparation par semaine.

ONF

> 1. Adoption des travaux d'exploitation 2023

Les programmes ne sont pas encore adoptés car les travaux 2022 ont pris beaucoup de retard. Mme COUSIN souhaite maîtriser au mieux les coûts des travaux d'exploitation 2023 pour diminuer les pertes sur le budget prévisionnel de la forêt, très déficitaire :

- en réduisant le volume de bois façonné et en proposant partiellement de la vente sur pied (pas de frais de main d'œuvre ni débardage)
- en reportant les travaux prévisionnels de plantation 2023 proposés par l'ONF afin de regrouper ces travaux avec le programme 2024, et ainsi bénéficier des subventions du plan Rebond.

Le programme des travaux d'exploitation et l'état de prévision des coupes ont été signés lors du conseil du 20 mars 2023.



FINANCES

> 1. Octroi de subventions

pour les associations communales, pour un montant total de 27 534,76 €.

> 2. Fermage

L'indice des fermages s'établit en 2022 à 110,26 soit une hausse des fermages de +3,55% par rapport à l'année précédente (rappel indice 2021 : 106,48) étant précisé que l'année de base 100 est 2009. Le conseil, après en avoir délibéré, décide d'appliquer l'indice de fermage pour l'année 2022 sur la base de l'année de référence soit 2009 à savoir : Le prix du loyer pour les **terres** sera de : **1,18 € / are**
Le prix du loyer pour les **prés** sera de : **0,98 € /are**

DIVERS

> Sécurisation contre les cyber-attaques et renouvellement du parc informatique de la mairie

M. le Maire fait part du contexte : les cyber-attaques sont en recrudescence, y compris auprès des collectivités (dont la commune d'Erstein, victime en 2021), l'infrastructure actuelle est vieillissante. La plupart des équipements matériels et logiciels ne sont plus à jour et ne disposent plus de la maintenance des constructeurs. Le serveur est sous dimensionné et ne correspond plus aux besoins de la mairie. Le NAS de sauvegarde a atteint un seuil critique d'espace disque. Les dispositions de sauvegarde actuellement en place ne répondent pas aux exigences de sécurité et un certain nombre de postes de travail présente des failles de sécurité.

Il explique que les objectifs sont de moderniser, structurer et simplifier l'administration de l'infrastructure, et de remettre à niveau l'infrastructure serveur, sauvegarde, réseau et sécurité. Il s'agit d'assurer un bon niveau de performance et de sécurité par :

- le remplacement du serveur existant avec une maintenance du constructeur
- le remplacement de l'infrastructure de sauvegarde
- la mise en adéquation du réseau et de la sécurité avec ses nouvelles technologies
- la migration de la messagerie OVH vers Microsoft 365
- le remplacement de tous les postes de travail puisqu'ils présentent des failles de sécurité

La société informatique ATHEO qui propose une solution complète, performante et sécurisante a été retenue pour un montant de 31 868 € HT. L'installation a été effectuée courant mars 2023.



LA LETTRE CYBER en région Grand Est

avril 2023

 La thématique du mois
 10 mesures pour assurer sa sécurité numérique

La sécurité numérique, c'est quoi ?

La sécurité numérique désigne l'ensemble des stratégies, méthodes, solutions et outils pour protéger la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données et des ressources numériques.

1 Protégez vos accès avec des mots de passe solides :

Utilisez des mots de passe suffisamment longs et complexes (10 à 12 caractères avec lettres majuscules, minuscules, chiffres et caractères spéciaux) différents sur tous les équipements et les services auxquels vous accédez. Il est souhaitable de les changer tous les 6 mois. Vous pouvez utiliser un coffre-fort de mot de passe (Lockpass par exemple) et activer la double authentification pour renforcer votre sécurité.

2 Sauvegardez vos données régulièrement :

La sauvegarde sera souvent le seul moyen de retrouver vos données après une attaque, un piratage ou alors en cas de vol ou de perte de votre appareil. Effectuez cette sauvegarde en double exemplaire, dont un support sera déconnecté du réseau et protégé après la sauvegarde.

3 Appliquez les mises à jour de sécurité sur vos appareils :

Lorsque vous effectuez ces mises à jours proposées par les éditeurs, vous corrigez ainsi les failles de sécurité connues et utilisées par les pirates pour pénétrer dans votre système.

4 Utilisez un antivirus :

Un antivirus vous protégera d'une grande majorité d'attaques et de virus connus. Il existe de nombreuses solutions gratuites ou payantes suivant vos usages et les niveaux de protection recherchés.

5 N'installez que des applications officielles :

Cela limitera les risques d'installation d'une application piégée pour pirater vos équipements. Éviter les sites de téléchargements, streaming illégaux...



6 Méfiez-vous des messages inattendus :

En cas de réception d'un E-mail, SMS ou Chat inattendu ou alarmiste, demandez toujours une confirmation par un autre moyen (connu et légitime)

7 Vérifiez les sites sur lesquels vous faites des achats :

La facilité des achats en lignes offre l'accès à de nombreux sites douteux ou malveillants. Avant de faire un achat, vérifiez que vous n'êtes pas sur une copie frauduleuse d'un site Officiel. Vérifiez la crédibilité de l'offre et les avis des consommateurs.

8 Maîtrisez vos réseaux sociaux :

Les réseaux sociaux sont de formidables outils de communication. Ils contiennent souvent des informations personnelles. Sécurisez l'accès à vos réseaux avec des mots de passe solides et uniques. Définissez les autorisations de publication (publiques ou privées). Ne relayez pas de fake news.

9 Séparez vos usages personnels et professionnels :

Avec l'accroissement des usages numériques, la frontière entre le personnel et le professionnel est souvent délicate. Ces utilisations peuvent parfois s'imbriquer. Séparez vos usages afin que le piratage d'un accès personnel ne puisse pas nuire à votre activité professionnelle.

10 Le nomadisme :

En utilisation nomade de vos outils numériques, privilégiez votre abonnement 4G ou 5G aux réseaux Wifi publics. Ils sont souvent mal sécurisés et peuvent être contrôlés ou usurpés afin de capturer vos informations personnelles ou confidentielles. Si vous n'avez pas d'autre choix, Évitez les opérations sensibles et utilisez un VPN

+ D'INFOS



Région de gendarmerie du Grand Est

LA LETTRE CYBER en région Grand Est

 Directeur de la publication : GCA S. OTTAVI
 Responsable éditorial : COL A. SCHWEITZER
 Rédacteurs : COL A. SCHWEITZER - MDC M. KNOBLOCH
 MAJ (ER) WOLFERT

 Si vous souhaitez recevoir cette lettre, envoyez un mail à :
 arnaud.schweitzer@gendarmerie.interieur.gouv.fr
 mathieu.knobloch@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Suivez l'actualité de la gendarmerie :



FOCUS SUR LA DÉCLARATION D'OUVERTURE DE CHANTIER (DOC)

ET LA DÉCLARATION ATTESTANT L'ACHÈVEMENT ET LA CONFORMITÉ DES TRAVAUX (DAACT)

AUTORISATION D'URBANISME : QUELS DOCUMENTS À FOURNIR À LA SUITE DE LA DÉCISION ?

La Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC)

La déclaration d'ouverture de chantier (DOC) est un document signalant le commencement des travaux à la mairie. Elle doit obligatoirement être adressée dès le début des travaux, au maire de la commune, en trois exemplaires (Article R.424-16 du Code de l'urbanisme).

DOC

À savoir : Les bénéficiaires d'une décision de non-opposition à déclaration préalable et/ou d'un permis de démolir ne sont pas tenus de déclarer l'ouverture du chantier à la mairie.

Formulaire à utiliser : Cerfa n°13407*06

LIEN :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1976>

La DOC peut être déposée :

- Via le téléservice lorsque la demande d'autorisation d'urbanisme a fait l'objet d'un dépôt par voie dématérialisée
- Par lettre RAR
- Directement en mairie

L'achèvement partiel concerne les travaux réalisés par phase, selon un programme prévu par le permis. Cela peut être le cas pour certains permis d'aménager (aménagement d'un lotissement par exemple).

Selon la nature du projet, il convient de joindre à la DAACT des attestations relatives au respect de certaines règles de construction (Article R.462-3 à R.462-4-4 du Code de l'urbanisme) :

attestation de prise en compte de la réglementation environnementale **RE2020** et thermique (RT2012), attestation d'accessibilité, attestation acoustique, attestation parasismique et paracyclonique.

DAACT

Formulaire à utiliser : Cerfa n°13408*08

LIEN :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1978>

La DAACT peut être déposée :

- Via le téléservice lorsque la demande d'autorisation d'urbanisme a fait l'objet d'un dépôt par voie dématérialisée
- Par lettre RAR
- Directement en mairie

À savoir :

Les travaux doivent commencer dans un délai de 3 ans suivant la délivrance de l'autorisation d'urbanisme. L'autorisation d'urbanisme est caduque si les travaux n'ont pas commencé dans les 3 ans. S'ils sont interrompus durant plus d'1 an après le démarrage des travaux, l'autorisation est également périmée. Il est cependant possible de demander la prolongation de l'autorisation d'urbanisme. Cette dernière peut être prolongée 2 fois pour une durée d'1 an.

LA DÉCLARATION ATTESTANT L'ACHÈVEMENT ET LA CONFORMITÉ DES TRAVAUX (DAACT)

Une fois les travaux objets de l'autorisation d'urbanisme terminés, il convient d'en informer la mairie par une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT, Article L.462-1 du Code de l'urbanisme).

La DAACT concerne les projets qui ont fait l'objet d'un permis de construire, d'un permis d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux. Seul le permis de démolir n'est pas concerné. La DAACT est signée par le bénéficiaire de l'autorisation ou par l'architecte quand il a dirigé les travaux.

À savoir :

Une fois avisée de l'achèvement des travaux, la commune peut procéder à un contrôle de la conformité de ces derniers à l'autorisation d'urbanisme délivrée dans un délai de 3 mois.

L'article R.462-7 du Code de l'urbanisme prévoit les cas où ce contrôle est obligatoire (le délai pour procéder au contrôle de conformité est porté à 5 mois).

Si la mise en œuvre des travaux diffère de l'autorisation d'urbanisme délivrée, la DAACT et la conformité sont contestées.

La commune de **NORDHOUSE** a adhéré à la mission **Conformité et Contrôle en application du droit des sols (ADS) de l'ATIP**, permettant ainsi de bénéficier d'un accompagnement juridique et technique dans la mise en œuvre de la Police de l'urbanisme sur le territoire communal.

Cet accompagnement se traduit notamment par des contrôles réguliers sur le ban de la commune, suite au dépôt de la Déclaration Attestation l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT).

Noces d'Or Hatterer Guy et Bernadette

DERNIÈRE NOUVELLES DE NORDHOUSE

La vie du village en photos



Mariage de Julia DISTEL et Marco CAIONE



Antoine Grinner - 90 ans



Jacqueline Schruoffeneguer - 90 ans



Saint-Nicolas



Josephine Rohmer - 90 ans



Déco de Pâques



EDITO

VIE MUNICIPALE

DNN - DERNIÈRES NOUVELLES DE NORDHOUSE

VIE DES ECOLES

VIE ASSOCIATIVE

CIVISME ET CITOYENNETE

DEVELOPPEMENT DURABLE

PATRIMOINE

La Fête des Aînés



EDITO

VIE MUNICIPALE

DNN - DERNIÈRES NOUVELLES DE NORDHOUSE

VIE DES ECOLES

VIE ASSOCIATIVE

CIVISME ET CITOYENNETE

DEVELOPPEMENT DURABLE

PATRIMOINE

Convivialité et bonne humeur au rendez-vous de la déco !

Le nouveau groupe **Déco** accueille toutes les personnes qui recherchent une activité à faire dans la bonne humeur ! Pas besoin d'avoir du talent, la bonne volonté fera le reste !

Le groupe communal de décoration fait appel à de nouveaux bénévoles pour participer et continuer l'action d'embellissement de la commune. Il fait également appel à

un don d'outils de bricolage pour effectuer les réalisations dans de bonnes conditions : si vous avez du petit matériel en trop, tous les dons sont les bienvenus !

Pour tout renseignement : s'adresser à la mairie ou mairie@nordhouse.fr



Travaux du clocher, les cloches sonnent à toute volée...

Le Conseil de fabrique a alerté la Municipalité de l'apparition de fissures le long des façades du clocher.

Un audit a été demandé par la commune auprès de la société André Voegele, ayant mis en évidence qu'une analyse vibratoire des cloches ainsi que le remplacement d'un bras du tinteur d'une coche doivent être entrepris. Un devis et des travaux ont été réalisés par cette même société pour un montant de :

> Remplacement du bras défectueux du tinteur de la cloche: **860.40€**

> Devis pour Analyse vibratoire d'un montant de : **8250.00€**

L'analyse vibratoire révèle que le lanternon (partie du clocher qui abrite les cloches) bouge anormalement lors des amples volées des cloches, et de ce fait exerce des contraintes sur la structure du clocher.

Afin de restreindre toutes les anomalies, la société André Voegele préconise un rééquilibrage des cloches pour conserver une sonnerie dans les règles de l'art tout en préservant le clocher. En complément, si possible, le remplacement du beffroi en bois existant (structure où les cloches sont fixées) par une nouvelle charpente également en bois serait nécessaire, ainsi que celui des anciens jougs en bois par de nouveaux jougs en bois plus lourds, celui des battants par des battants adaptés au nouvel équilibre des ensembles joug/cloches. Elle préconise une nouvelle mesure vibratoire après l'achèvement des travaux de restauration campanaire afin de confirmer la réussite des modifications qui auront été apportées.

Des travaux sont donc à entreprendre à moyen terme, pour un coût de 80 000 €.

St. Nicolas pour les petits Nordhousiens



La classe 2009 a perpétué la tradition du passage du **Saint Nicolas**. C'est avec beaucoup de plaisir que les adolescents de Nordhouse nés en 2009 ont revêtu leurs costumes de Saint-Nicolas, d'anges et de lutin pour aller à la rencontre de 65 enfants le mardi 6 décembre 2022. C'était pour eux l'occasion de se retrouver et d'organiser un petit événement.

Leur détermination a permis de convaincre de très nombreux sponsors pour constituer des sachets surprise

remplis de mannele, bonbons, figurines en chocolat, pain d'épices, mandarines, petits jouets. Un grand merci à eux, en particulier à la mairie de Nordhouse et à la boulangerie l'Atelier **Paume de Pain**.

De gauche à droite : Lucas Blondeau, Amaury Fritsch, Gaël Roussel, Doaren Masse, Mathéo Hohenleitner, Matéo Marcotte, Mattéo Speisser, Léo Jost, Oskar Bleriot Forsen - Emilie Hiss, Maïssa Bouhdidi, Lucie Labourdette, Julia Naas, Lisa Stresser, Albane Zins

Frissonner à la bibliothèque de Nordhouse ...

La bibliothèque de Nordhouse au rendez-vous pour les Nuits de la lecture, c'était le 21 janvier 2023.

Instaurée dès 2017 par le ministère de la Culture, avec sa première édition dès l'année suivante, « La nuit de la lecture » est l'événement culturel qui met en lumière la lecture sous toutes ses formes mais surtout les équipements culturels de proximité autour d'activités nocturnes extraordinaires.



Un moment où la lecture devient jeu.

Le thème retenu pour cette édition 2023 étant **LA PEUR**, la bibliothèque a invité ses lecteurs à venir frissonner au sein de plusieurs ateliers. Pour agrémenter cette journée,

les lieux ont été transformés et décorés pour créer une atmosphère adéquate.

Les visiteurs ont pu s'adonner à diverses activités :

- > Des lectures "effroyables" dans l'obscurité, grâce à l'installation de deux tentes
- > Des films et histoires à visionner pour "trembler", projetés en boucle
- > Un "sac à peurs" dédié à aiguiser l'imagination et recueillir les dessins des enfants sur ce thème.
- > Un "goûter de frayeur" avec des gâteaux relookés pour l'occasion

NOUVEAU

La bibliothèque vous propose un après-midi « jeux de sociétés »

Le 1^{er} samedi du mois de 14h à 17h. Apportez votre jeu préféré et partagez-le avec les autres ou venez découvrir les jeux. La 1^{ère} séance aura lieu samedi 1^{er} avril (ce n'est pas un poisson d'avril). Venez nombreux.

À noter : La bibliothèque est désormais dotée d'un site internet. En voici le lien :

<https://bibliothequenordhouse.bibenligne.fr/>



RETOUR EN IMAGE



Inscription pour le concours des maisons fleuries

Cela fait 2 ans maintenant qu'a été instauré l'inscription au concours du fleurissement, comme pratiqué dans certains villages alentour. Les nombres d'inscriptions augmentent chaque année.

Ce concours ouvre à 5 catégories de fleurissement :

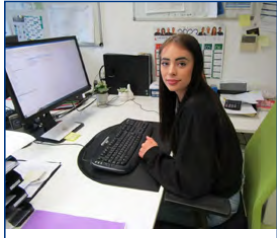
- > Maisons avec jardin ou cour, corps de ferme
- > Balcon et/ou terrasse (privé ou collectif), fenêtres
- > Ouvrages anciens type puits, porches, charrettes ...
- > Restaurants, commerces et entreprises
- > Potagers, vergers



Chaque participant a la possibilité de concentrer ses efforts sur un ouvrage, maîtrisant ainsi les dépenses s'il le souhaite, tout en embellissant le cadre de vie du village. Un jury composé d'élus et de personnalités extérieures sillonnera le village, donnera une note à tous les participants et un classement sera établi, avec remise de prix pour les plus méritants. **La mise à l'honneur sera réalisée lors des vœux du Maire.**

L'inscription au concours devra être faite en mairie avant **LE 30 JUIN DERNIER DÉLAI.**

Clara, une stagiaire à la mairie



Le secrétariat de mairie a accueilli, pour une période de quatre semaines, du 16 janvier au 11 février 2023, Clara Diebold qui suit des études en première

Baccalauréat Professionnel Assistance à la Gestion et Organisation des Activités au lycée Yourcenar d'Erstein. Elle a sollicité la mairie pour un stage afin de découvrir l'organisation des multiples activités au sein d'une commune. Au cours de ces semaines elle a pu, entre autre, assurer l'accueil des Nordhousiens, faire de l'archivage, des radiations et inscriptions sur la liste électorale, mettre à jour le registre du cimetière, rédiger des courriers et du publipostage, ce qui a donné un bon coup de main aux secrétaires !

Stand solidaire

La commune tiendra un stand solidaire au marché aux puces du **14 juillet**, dont les bénéfices seront reversés à une association du village.

Marché aux puces de l'US Nordhouse

L'US NORDHOUSE
Organise son

**MARCHÉ
AUX PUCES**

PETIT DEJEUNER ET RESTAURATION
SUR PLACE

14 JUILLET | 6H-18H

Réservations : 06.89.66.24.23

COMMUNE DE NORDHOUSE RECRUTE

JOB D'ETE

Vous souhaitez acquérir une première expérience professionnelle? Vous cherchez à financer vos études ou d'autres projets? Depuis de nombreuses années, la Commune soutient les jeunes dans cette démarche en proposant des emplois pendant la saison estivale.

Le poste à pourvoir concerne le domaine technique (espaces verts, entretien des espaces publics, etc.).

Les sélections de recrutement s'effectueront en début mai 2023.

PROFIL RECHERCHÉ

- Age requis : 18 ans - 25 ans
- Permis B.
- Faire preuve d'écoute, de motivation et de discrétion professionnelle.
- Disponibilité, adaptabilité, rigueur

Poste à pourvoir durant la période estivale 2023:
du 3 juillet au 21 juillet
du 31 juillet au 19 août

CV + LETTRE DE MOTIVATION A ENVOYER:

1 rue du Maréchal Leclerc 67150 NORDHOUSE @: mairie@nordhouse.fr

Marché de Pâques : le monde au rendez-vous malgré le mauvais temps!



Cette année, ce sont les sapeurs-pompiers du village qui ont repris le marché de Pâques de Nordhouse.

Nous avons gardé le même format, la même recette, qui fonctionne depuis 15 ans. Avec la traditionnelle chasse aux œufs, le marché des artisans et le marché gourmand.

Tout était bien parti sauf la météo un peu capricieuse. Les conditions météo étaient incertaines, entre pluie et fortes rafales de vent, voir difficiles pour certains exposants qui ont vu leur tonnelle se renverser.

Merci aux 92 104 qui sont venus très malgré la changement



Les aviculteurs ont eu du succès avec leurs lapins. Les petits Nordhousiens également, avec les différents maquillages. La troupe des Amuzettes a organisé l'animation.

L'association gym-détente s'est occupée des pâtisseries. Les Tracteurs d'Antan ont fourni la protection anti-intrusion.

Et les amicalistes sapeurs-pompiers se sont chargés des grillades et boissons.

Cela fait un total de plus de 60 bénévoles pour cette journée de dimanche, et plus de 100 bénévoles sur les 4 jours de préparation et de rangement, que nous remercions vivement.

Une mention particulière à notre speaker Jean-Paul présent toute la journée sur le marché afin d'assurer l'animation, ainsi que notre cuisto Patrick qui a su combler les papilles des bénévoles lors de la préparation et du rangement.

Je vous dis à l'année prochaine pour la 17ème édition le dimanche 17 mars 2024. Avec des surprises ! Comme pourquoi pas... enfin du Soleil !



VIE DES ÉCOLES



Moments festifs à l'école maternelle

Une fois n'est pas coutume...

Cette année encore, nos légendaires Saint Nicolas et Père-Noël ont fait escale à l'école maternelle.

Le 6 décembre, mitre sur la tête et crosse à la main, le Patron des écoliers est venu saluer les enfants sages. Sans crainte aucune, ils ont accueilli Saint Nicolas avec des chansons et une tisane chaude avant de déguster les « Mannele » offerts par la Mairie.

Le **15 décembre**, un peu en avance, Père-Noël a débarqué sur un tapis de neige sous le regard ébahi de nos petits lutins. Dans sa hotte, des cadeaux pour tous : un joli livre offert par la Mairie. Père-Noël s'est attardé auprès de chacun avec un sourire ou petit mot gentil.

La magie de Noël continua avec le goûter et les « Bredele » confectionnés par les familles.

Escale automnale « Aux Légumes du Moulin »

À l'école maternelle, on découvre la nature et l'environnement proche.

Lors de leur visite à la ferme, petits et grands ont été accueillis à bras ouverts par le maraîcher et sa famille. Clément, quant à lui dans la classe des Petits, a profité de l'occasion pour présenter son univers et nous faire découvrir la montagne de cagettes, le tracteur avec la grosse pelle et d'autres engins.

Rien de plus convivial que de boire un jus de pomme frais et pouvoir gambader à la ferme en découvrant toutes

sortes de légumes et fruits : pommes, bananes, citrons, salades, carottes, patates, citrouilles, choux-fleurs, potimarrons, courgettes, butternuts.

Même les chèvres Billy et Bambi étaient de la partie.

Les enfants étaient venus acheter un potimarron pour faire une bonne soupe à l'école mais au moment de repartir, chacun s'est vu offrir un petit potimarron à ramener à la maison. Ravis de cet agréable moment, le retour paraissait un peu moins loin...



Les élèves découvrent la caserne des pompiers

Paroles d'enfants :

"J'ai découvert
les camions de
pompiers".

"J'ai bien aimé la
grande échelle."

"J'ai appris
beaucoup
de choses."

"J'ai adoré visiter la
caserne de pompiers."

Les élèves de CP-CE1 ont eu l'occasion de visiter la caserne de pompiers d'Erstein le lundi 30 janvier 2023.

Après une présentation générale, ils ont été répartis en petits groupes pour découvrir les différents lieux de la caserne et les véhicules. Ils se sont entraînés au massage cardiaque sur un mannequin. La matinée s'est terminée par un petit goûter bien apprécié de tous. Une belle façon de sensibiliser les enfants aux gestes qui sauvent, au métier de pompiers et à la prévention des risques.



VIE ASSOCIATIVE

Retour sur le « Beergarde » solidaire de Noël du Millésime 59.

« La solidarité humaine c'est le bien être et le bonheur de l'humanité, elle est le sentiment de l'unité ».

Samedi 10 Décembre 2022. 8h30 sous quelques flocons de neige, le Beergarde s'installe. A midi, une excellente soupe aux pois réchauffe l'atmosphère. Début d'après-midi, il est temps de finaliser la préparation. Décorer le sapin, allumer le brasero, achalander les stands et il est déjà 16 h !

Le Beergarde solidaire de Noël 2022 du Millésime 59 ouvre ses portes.

D'un commun accord, il sera dédié au jeune Baptiste habitant Nordhouse durement touché par la maladie, lui générant en parallèle, un important handicap moteur. Les Nordhousiens et autres sympathisants, sont venus très nombreux. Baptiste et sa famille ont pu apprécier les petits Lutins de Danse et Passion qui ont terminé leur passage avec « Mon beau sapin » accompagnés par les amis chanteurs.

En fin de soirée, ont été remis à Baptiste tous les dons des bienfaiteurs, entre autre associations tel que la Troupe Amuzette, Danse et Passion, et autres enveloppes émanant des sympathisants de Nordhouse et alentours.

À 22h45, une bonne paire de knack a sonné la fin d'une longue journée bien remplie. Quel bonheur d'avoir pu sentir le lien fraternel et la motivation de tous à aider Baptiste à porter le poids de sa nouvelle vie.

Le Président Jean-Marc Herrmann et sa vice-présidente Marie-Thérèse Pflieger se sont rendus chez Baptiste pour lui remettre le solde du don de la part du Millésime 59 correspondant à l'intégralité de la recette, rehaussée, par la vente des « Bredele et Mannele » fait maison, des arrondis à la caisse par des bienfaiteurs présents et

d'une participation émanant des Beergarde estivaux. Nous profitons de cette édition pour remercier encore chaleureusement tous les Nordhousiens et autres sympathisants présents, les donateurs, les fournisseurs et partenaires qui nous ont soutenus dans notre Graal.



Isolée, l'aide se perd mais jointe aux autres à l'heure juste, elle agit. (Johann Goethe).

La solidarité est un état d'esprit de compassion et un sentiment de sympathie.

Dans le désert de la vie, le fort se doit d'aider le faible, car, demain, les rôles pourraient être inversés.

Le Millésime 59 vous donne rendez-vous Vendredi 5 Mai pour son premier Beergarde 2023.

De la part de Baptiste et de ses parents.

« Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance à l'association Millésime 59 qui a organisé un merveilleux « Beergarde solidaire de Noël » pour Baptiste. Cette manifestation très réussie a été particulièrement conviviale et chaleureuse.

Nous avons été touchés de vous voir si nombreux. Nous remercions également les associations **Danse et Passion et la troupe Amuzette** pour leur soutien.

Nous souhaitons également remercier les amis de Baptiste de la classe 2009, nos familles, amis et voisins qui soutiennent Baptiste depuis le début dans son combat contre la maladie.

Votre présence, vos encouragements et votre générosité lui apportent chaque jour un peu plus de force et de courage pour avancer et pour se battre, ...à lui mais aussi à nous ses parents et sa petite soeur. »



Soyez un héros, sauvez une vie ! À l'issue de la collecte une collation préparée par notre chef cuisinier vous sera offerte !

L'amicale des donneurs de sang de Nordhouse remercie toutes les personnes qui prennent un peu de leur temps pour faire un don du sang car :

Un DON, c'est la VIE.

Dates des collectes 2023 :

20 avril 2023

15 juin 2023

24 août 2023

7 décembre 2023

VEZ NOMBREUX !

Merci à vous,
merci pour eux !
Le comité.

Une alerte centenaire à Nordhouse

1921 - 2021. Cent ans. C'est l'âge de l'**ASSOCIATION FRUITS ET NATURE** de Nordhouse/Hipsheim. C'est en 1908 qu'apparaît pour la première fois, à Nordhouse, l'existence d'une société comme étant une **sous-direction de producteurs de fruits du canton d'Erstein**. En 1910, l'ancien cimetière de l'église Saint Martin (emplacement actuel de l'école maternelle) fut transformé en "obst-schulgarten" sous l'impulsion de **Mr KIM**, instituteur et de ses élèves. L'Association a vu le jour en 1921, après avoir été, pendant plusieurs années un embryon formé par une poignée d'hommes, tous amis de la nature et d'arbres fruitiers. En mars 1947, Monsieur Alphonse GOEPP devint Président de l'Association alors appelée "Syndicat des Producteurs de fruits et bouilleurs de crus". En **1963** le premier alambic a été acheté. L'Association a prospéré sous les présidents successifs, pour être l'association que nous connaissons aujourd'hui. En 1998, Monsieur le Maire Francis GRIGNON a octroyé une parcelle de terrain afin que l'Association puisse s'épanouir pleinement. En 1999, les premiers arbres ont été plantés sous la houlette de Robert FISCHER, alors président.



Les bénévoles de l'association se sont retroussés les manches pour construire en 2004 le local technique et en 2005 le préau. Ce terrain est devenu le verger-école de Nordhouse que vous connaissez tous, il est le lieu de rendez-vous des amoureux des beaux fruits.

À la suite de l'Assemblée Générale du 25 Janvier 2002, l'Association a changé de nom et est devenue : « **Association Fruits et Nature de Nordhouse / Hipsheim** » Pour fêter dignement ce centenaire, le comité a décidé de planter un arbre, quoi de plus naturel me direz-vous, car, comme le dit une citation de Dosso AMARA Ivoirien « **CELUI QUI A PLANTE UN ARBRE AVANT DE MOURIR N'A PAS VECU INUTILEMENT** ». C'est le samedi 26 Novembre 2022 que le Président, M. Alain RIEBEL, entouré de son comité et en présence de M. Jean-Luc WEBER, Adjoint au Maire, représentant M. le Maire de NORDHOUSE et M. Jean-Marie KELLER Secrétaire général de la Fédération Bas-Rhinoise des producteurs de fruits qu'un cornouiller a été planté. De nombreux présidents d'Associations de Nordhouse étaient présents. Deux bancs ont été mis en

place, l'un offert par la Commune, le second financé par l'association. Cette plantation a été suivie par un moment de convivialité. La presse régionale en a fait écho. Afin de transmettre cette fibre du culte de la nature et de ses bienfaits, les membres du comité accueillent tous les ans les élèves des écoles pour une initiation à l'arboriculture à la portée de chaque enfant. En automne, quand viendra le temps des plantations d'arbres, les écoliers sont invités à participer à la plantation d'arbres fruitiers. Elle sera comme à l'accoutumée suivie d'un chocolat chaud accompagné de tartines de confitures confectionnées avec les fruits du verger.

Enfin, c'est le 7 et 8 octobre 2023 que se tiendra la Fête de la Nature à la Salle des Fêtes de Nordhouse où vous pourrez admirer les réalisations artistiques des exposants. Venez nombreux pour les encourager !

LE COMITÉ DE GESTION ORGANISE

14 Juillet

BAL POPULAIRE à 20h00

SALLE DES FÊTES DE NORDHOUSE

ANIMÉ PAR FM LIGHT

À 23H00 FEU D'ARTIFICE

RESTAURATION : TARTES FLAMBÉES
PAIEMENT PAR CB ACCEPTÉ

Le retour du carnaval des enfants !



Après deux ans d'absence, les supers mamans des P'tits Nordhousiens étaient à nouveau au rendez-vous pour fêter Carnaval comme il se doit.

C'est sous un magnifique ciel bleu, un très beau soleil et déguisées en "Où est Charlie" qu'elles ont animé cette journée aux côtés de Monsieur Loyal (alias Jean Paul) et DJ Pepek (alias Pierre), fidèles au poste eux aussi.

La Risser Team n'a pas manqué d'être présente avec leur superbe char et leurs Vikings pour présider le cortège dans les rues du village.

La bonne humeur était au rendez-vous ainsi que les confettis.

Les enfants et certains parents étaient magnifiques, dans des déguisements parfois assez originaux !

Un énorme Bravo aux jeunes talents qui ont osé monter sur scène devant une salle pleine pour présenter de petits spectacles. Parce que le Carnaval c'est nous, mais c'est aussi vous tous !

Alors Merci à tous les participants d'avoir donné vie à cette journée festive.



Les super-maman des petits Nordhousiens



Pétanque Club Nordhouse



Chers boulistes, accompagnateurs et autres intéressés, nous vous informons de notre **prochain tournoi de pétanque** qui aura lieu le **1^{er} octobre 2023**. Cette manifestation inclura un repas complet.

Nous vous attendons nombreux pour cette journée de convivialité. Pour tous renseignements vous pourrez joindre **ALAIN** au **06 80 17 95 92**.

CIVISME ET CITOYENNETÉ



Vitesse non respectée dans le Pré Vert 2 ...

Un radar pédagogique a été installé par la commune Rue des oeillet, dans les deux sens de circulation et sur une période de 3 semaines, suite à des plaintes pour vitesse excessive.

Il en est ressorti les données suivantes:

Nombre de véhicules comptés : 2977, soit 175 véhicules / jour.

On s'aperçoit que 73,46 % des usagers roulent à plus de 20 km/h, vitesse de droit commun définie par le panneau

d'entrée d'agglomération. En recherchant plus finement dans les données recueillies par l'appareil, il s'avère que 18,91 % des usagers dépassent la vitesse de 40 km/h. Une vitesse de 91 km/h a tout de même été constatée dans cette rue... En 2020, la Commune a enregistré une pétition avec 90% de signataires des 2 lotissements contre la vitesse excessive, pétition qui demandait une réduction de la vitesse à 20 km/h. Ce qui a été réalisé par la municipalité.

En 2023, fort est de constater qu'un bon nombre de conducteurs du Pré vert 2, en particulier, ne respectent pas la limitation mise en place ! **Un courrier leur sera envoyé, afin de rappeler la vitesse à respecter, sur leur demande...**

La Police municipale - Nordhouse

La police municipale du Pays d'ERSTEIN intervient sur 7 communes : celles d'Erstein, Hipsheim, Schaeffersheim, Osthouse, Ichtratzheim, Gerstheim et Nordhouse, à raison de deux agents dédiés à Nordhouse 8H30 par semaine, pour un coût annuel du dispositif de 32 266 €, pris en charge par la commune. L'équipe compte **8 agents, dont leur chef est représenté par M. Bruno JAREMCZUK.**



Ses principales missions sont les suivantes :

- **Assurer la sécurité** des personnes et des biens, par la surveillance des établissements scolaires, des bâtiments et équipements publics et privés par exemple. Les agents effectuent des rondes de surveillances sur le territoire communal, et sont assermentés à la visualisation des caméras de la vidéo protection.
- **Maintenir l'ordre sur la voie publique**, notamment lors de manifestations : les policiers font en sorte de maintenir le calme pour éviter tout débordement.
- **Assurer la sûreté** par la prévention d'actes malveillants tels que les vols, les dégradations...
- **Veiller à la tranquillité publique.** Cela concerne les nuisances de toute sorte : bruit, troubles de voisinage, aboiements intempestifs, manifestations publiques ou privées, rassemblements nocturnes qui perturbent le repos des habitants et de façon plus générale, tous les actes de nature à compromettre la tranquillité publique.
- **Maintien de la salubrité publique :** Il s'agit de lutter contre les dépôts sauvages le plus souvent.
- **Prévention et envoi des secours nécessaires** lors d'accidents, incendies, agressions, ...
- **Faire respecter les règles du code de la route** (stationnement, circulation, vitesse), avec mise en fourrière si nécessaire.
- **Assurer les opérations de « Tranquillité vacances »** par l'organisation de rondes régulières.

Vous pouvez joindre le secrétariat de la police municipale

au : 03 88 64 66 70 ou par mail : police.municipale@ville-erstein.fr pour signaler tout véhicule ou individu suspect, démarchage illégal. La police municipale travaille de pair avec la brigade de gendarmerie d'Erstein, située 1 rue Victor Schoelcher à Erstein. Un numéro de téléphonie unique est à votre disposition : **03 88 98 01 45 (gendarmerie)**
bta.erstein@gendarmerie.interieur.gouv.fr

En cas d'urgence, n'hésitez pas à appeler le **17** (police-secours), ou consultez le site : **gendarmerie.interieur.gouv.fr**

Le saviez-vous ? Lors du démarchage à domicile, il faut toujours demander la copie de l'autorisation délivrée et signée par la Mairie avec le cachet de la commune apposé.



QUI SONT NOS AÎNÉS ET QUE FONT-ILS ?

Premier point d'étape sur les retours du "Questionnaire Aînés" :

Courant 2022, la **Comcom** a souhaité questionner les aînés de chaque commune (à partir de 60 ans) sur leurs habitudes et leurs attentes, tant sur le volet culturel, que sur les loisirs et les différentes modalités d'accompagnement qu'ils souhaitent.

Suite à leurs réponses, une analyse a été réalisée, en voici les grandes lignes pour la commune de Nordhouse :

> Diffusion du questionnaire en juin 2022 aux 28 communes

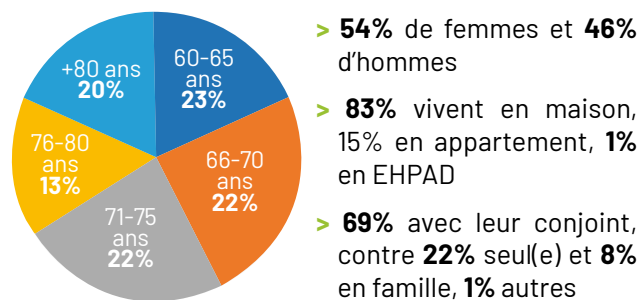
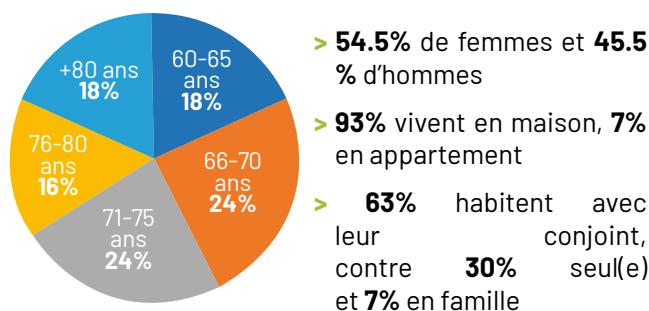
> Retour de 18 communes, pour un total de 2084 participants soit un taux de réponse d'environ 18%. **Pour Nordhouse, le taux de réponse est de 22.8 %**

Après cette première synthèse des informations en lien avec les retours des "Questionnaires Aînés", une analyse plus fine sera réalisée par les services de la ComCom et sera présentée aux référents seniors des communes, pour définir les actions à mener.

NORDHOUSE

COMCOM

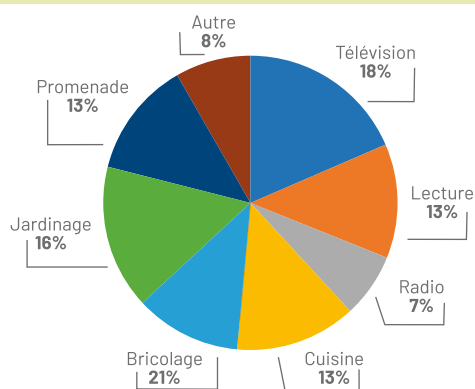
Profil : qui sont-ils ?



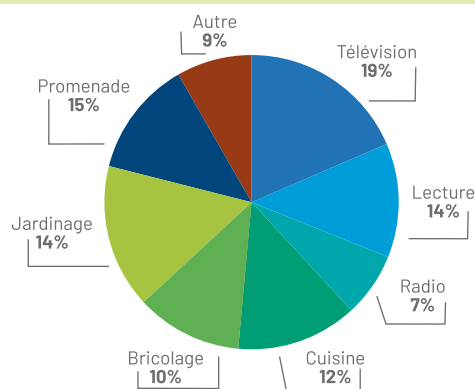
NORDHOUSE

COMCOM

Temps libre



- > **98%** reçoivent de la visite, principalement de la famille (**33%**) et amis (**27%**)
- > **48%** reçoivent au moins 1 fois par jour de la visite, **44%** en reçoivent 1 fois par semaine, et **8%** 1 fois par mois
- > **87%** des personnes ne se sentent pas du tout isolé, **7%** se sentent rarement, **5%** un peu et **1%** complètement isolés
- > **31%** des aînés ne fréquentent pas d'association ou club, principalement en raison de manque de temps, de problème de santé ou par manque d'envie



- > **96%** reçoivent de la visite, principalement de la famille (**33%**) et amis (**28%**)
- > **54%** reçoivent 1 fois par semaine, **12%** 1 fois par mois et **10%** plusieurs fois par jour
- > **20%** se sentent rarement (**8%**), un peu (**11%**) ou complètement isolés (**1%**)
- > **40%** des aînés ne fréquentent pas d'association ou club, principalement en raison de manque de temps ou de problème de santé

NORDHOUSE

COMCOM

Mobilité : la moitié se déplace en voiture ou à vélo

- > **57%** se déplacent avec leur voiture ou vélo,
- > **28%** se déplacent à pied,
- > **4%** utilise les services du TAD (taxi à la demande),
- > Les 3 principaux freins à l'autonomie sont la difficulté à marcher pour **42%** des aînés, le coût du transport pour **21%** (inflation sur les carburants) et des problèmes de santé pour **24%**,

- > **55%** se déplacent avec leur voiture ou vélo,
- > **3%** utilise les services du TAD,
- > Les 3 principaux freins à l'autonomie sont la difficulté à marcher pour **30%** des aînés, le coût du transport pour **27%** (inflation sur les carburants) et des problèmes de santé pour **21%**,
- > **9%** regrette l'absence de transport en commun

**OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS ÉMISES PAR LES AÎNÉS
AU NIVEAU INTERCOMMUNALE :**
ils souhaiteraient une

- > **AMÉLIORATION DU SERVICE TAXI À DOMICILE** (service souvent complet, prix, rayon d'action pour les rendez-vous médicaux à Sélestat ou Strasbourg)
- > **CRÉATION LIGNE DE BUS** Hipsheim, Ichtratzheim, Hindisheim, Limersheim vers Fegersheim et Erstein
- > **CRÉATION LIGNE DE BUS VILLAGES - GARES**
- > **AUGMENTATION DE PISTES CYCLABLES**

NORDHOUSE

COMCOM

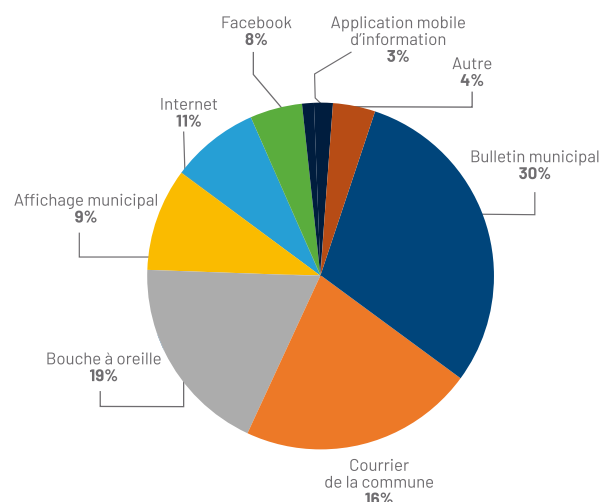
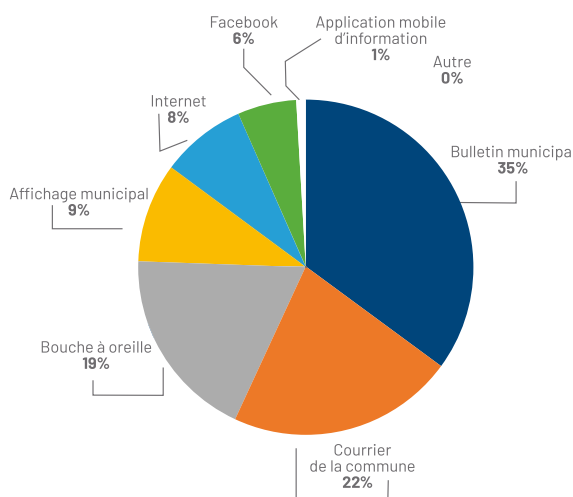
Vie communale : les aînés sont très satisfaits des services proposés par la commune

- > **50%** ne participent pas à la vie communale en raison de manque de temps et de problèmes de santé ou parce qu'ils s'estiment trop âgés,
- > **24%** font des activités sportives, **10%** fréquentent des clubs séniors et **60%** les médiathèques/bibliothèque, et même un cours d'informatique pour **81%**,
- > **94%** sont satisfaits des services proposés par leur commune.

- > **38%** ne participent pas à la vie communale en raison de manque de temps et de problèmes de santé,
- > **19%** font des activités sportives, **15%** fréquentent des clubs séniors et **10%** les médiathèques/bibliothèque, cours d'informatique pour **49%**,
- > **86%** sont satisfaits des services proposés par leur commune.

NORDHOUSE

COMCOM

Le bulletin communal reste la principale source d'information pour eux

EDITO

VIE MUNICIPALE

DERNIÈRES NOUVELLES DE NORDHOUSE

VIE DES ECOLES

VIE ASSOCIATIVE

CIVISME ET CITOYENNETE

DEVELOPPEMENT DURABLE

PATRIMOINE

DEVELOPPEMENT DURABLE

La sobriété énergétique également adoptée à Nordhouse



Comme beaucoup l'auront remarqué, l'éclairage public a contribué aux mesures de sobriété énergétique mises en place par la commune durant l'hiver.

Dans un premier temps, durant la période d'illuminations des décorations de Noël, une partie des lampadaires du village a été éteinte afin de réduire la consommation électrique et participer ainsi à l'effort visant à éviter des périodes de délestage. Objectif : conserver allumés les points d'éclairage aux passages piétons, abris bus, commerces et restaurants, et ceux permettant l'alimentation des décorations de Noël. Dans un deuxième temps, lorsque les éclairages de Noël ont été éteints, le choix du maintien de la réduction de l'éclairage a été maintenu, en réduisant encore le nombre de points laissés allumés. Globalement, **40%** des lampadaires ont ainsi été éteints depuis janvier.

L'éclairage public n'a pas été le seul axe de réflexion de l'équipe municipale pour réduire la consommation électrique :

le chauffage de tous les bâtiments publics a été réduit à **19°** dès le retour des vacances de la Toussaint (voire moins pendant les périodes d'inoccupation, 15°C). Seules exceptions, l'école maternelle a été maintenue à **22°C** (contre 23° auparavant) et l'école élémentaire à 21° (contre 23°), les enfants étant souvent assis au sol ou statiques à leur table de travail.

Plus qu'une économie d'énergie à l'échelle de la commune, c'est bien une participation à l'effort commun qui était visé par cette mesure. Les dépenses énergétiques liées à l'éclairage public sont en diminution constante à Nordhouse, grâce à l'installation d'ampoules LED pour tous les nouveaux éclairages publics depuis plusieurs années. Le remplacement des points d'éclairage plus anciens est en cours d'étude mais les investissements sont considérables et seront mis au vote lors des prochains conseils municipaux.

Dans cette attente, la réduction du nombre de points d'éclairage public restera maintenue jusqu'à ce que le conseil municipal décide de revenir en mode éclairage normal.

Protéger les oiseaux pendant leur période de nidification, c'est avant tout ranger son taille-haie

La loi interdit bien la taille des haies, mais pas pour tout le monde :

> Les agriculteurs sont invités à tailler les haies situées sur les parcelles agricoles en dehors de la période de nidification des oiseaux, qui s'étend du **1er avril au 31 juillet**.

> Pour les particuliers, il n'y a pas de loi qui empêche la taille des haies. Toutefois, la **LPO (Ligue de Protection des Oiseaux)** recommande fortement de ne pas élaguer, ni tailler les haies et les arbres dès le 15 mars.

La commune de Nordhouse suit ces préconisations.

PAS DE TAILLE DES HAIES DU 15 MARS AU 31 JUILLET!



Retrouvez nos oiseaux des jardins, avec une initiation à l'alsacien !

1 de Fàlik
faucon crécerelle

2 's Blöimeisel
mésange bleue

3 's Kohlmeisel
mésange charbonnière

4 's Hüßsrotschwanzel
rougequeue noir

5 d'Àtzel
pie bavarde

D' Vejel üss ünserer Garte

Les oiseaux de nos jardins

Crédits photos :
Guy THOMAS - Pierre MATZKE - Fabrice ROUBERT
Claudie STENGER - Vincent MICHEL

www.olcalsace.org

AGIR pour la BIODIVERSITÉ ALSACE

<http://alsace.lpo.fr>

www.olcalsace.org

AGIR pour la BIODIVERSITÉ ALSACE

1 's Hüßschwalmeele
hirondelle de fenêtre

2 de Buechfink
pinson des arbres

3 de Hüßspätz
moineau domestique

4 d'Rämm
corneille noire

5 d'Schwärzàmsel
merle noir

6 's Türteltiwwel
tourterelle turque

7 's Dìschele
chardonneret élégant

8 de Stor
étourneau

9 's Rothassel
rougegorge familier

10 de Grienfink
verdier d'Europe

PATRIMOINE

Portrait d'un Nordhousien



Pour le 2^{ème} volet de votre rubrique "Les Hommes et les Femmes qui ont fait Nordhouse", nous vous présentons **Bernard SCHMITT**. Bernard est né à **Nordhouse le 22 mai 1942** - il nous confie d'ailleurs être né dans la pièce même où nous réalisons son interview -. Bernard a toujours

vécu dans le village, la ferme familiale, le "Niederdorf" (Bas-Village) et y a suivi sa scolarité. Après la disparition de son père, alors qu'il n'avait que 15 ans, Bernard a travaillé dans l'exploitation familiale entre activités agricoles et élevage du bétail.

L'événement qui a marqué Bernard à cette période fut la construction et l'inauguration de l'école maternelle en **1956**. En effet, le jardin du directeur de l'école primaire dans lequel il avait pour habitude de jardiner avec ses camarades avait laissé place à la toute nouvelle école maternelle. De fait, les enfants, de plus en plus nombreux à cette époque, devaient avoir un nouveau lieu d'accueil (pour mémoire, avant cette construction, les petits n'avaient qu'une classe réservée dans l'actuelle école primaire).

À 17 ans, il a intégré le **Corps des Sapeurs Pompiers du village** au sein duquel il resté actif durant plus de 38 ans. En 1960, à 18 ans, il est allé travailler à l'usine Pain à Lipsheim - l'actuel site Gaguenau. Puis, en 1962, vint le temps de l'armée. Bernard a fait son service militaire de l'autre côté du Rhin plus précisément à Muhlheim dans un régiment d'artillerie. En **1965**, il a épousé Annie, une jeune fille de Nordhouse. De cette union sont nés 3 garçons et deux filles. Bernard est actuellement l'heureux papy de 7 petits-enfants. Professionnellement, il continua son parcours dans une société de travaux publics en banlieue strasbourgeoise avant de rejoindre la CUS durant 20 ans. Il a fait valoir ses droits à la retraite à l'âge de 60 ans. Des années 1965-1968, Bernard se souvient du comblement des deux cours d'eau de Nordhouse, le Feldwasser et le Gren, cours d'eau qui longeait la vue Verte (d'où son nom) et qui a complètement disparu. En parallèle de sa vie active, Bernard a toujours été très présent et très engagé dans la vie locale. Tout jeune, il a intégré les "**Bengele**", la formation musicale du Cercle St Michel. Son instrument était clairon. Les "**Bengele**", bien connus des anciens et reconnaissables à leur tenue blanche et rouge, étaient de toutes les fêtes villageoises. Côté sport, Bernard n'est pas en reste. Il a également chaussé les crampons pour l'USN durant de longues années pour terminer son parcours footballistique dans l'équipe des Vétérans du club à 45 ans passés. De son parcours, l'anecdote la plus invraisemblable restera sans doute celle des élections municipales de **1977**.

Tout a démarré 3 semaines avant le scrutin, lorsqu'il rencontra l'un de ses amis de longue date autour du Stammtisch chez "**Augusta**" (bistrot incontournable de l'époque - actuel restaurant la Clé des Champs) qui fut le haut-lieu des rencontres amicales et où les discussions en

tout genre allaient bon train surtout en cette période pré-électorale. Une phrase, un simple constat sur la vie du village a fait germer l'idée un peu folle de constituer une deuxième liste.



Qu'à cela ne tienne ... Il leur restait quelques jours pour trouver **13 colistiers**. C'est ainsi que quelques semaines et beaucoup de réunions plus tard, un nouveau conseil municipal a été élu. Bernard a réalisé 4 mandats consécutifs en tant que 2nd puis 1^{er} adjoint. Au final, 24 ans de mandat !

Quelle aventure ! Entre **1995 et 2001**, il a occupé le poste de Président du Comité de Gestion qu'il avait fondé suite à la construction de la salle des fêtes. Après cette vie professionnelle, sociale et sportive très enrichissante humainement, le quotidien de Bernard s'articule actuellement autour de sa famille, de ses amis qu'il prend plaisir à retrouver plusieurs soirs par semaine autour d'un Stammtisch, de ses activités de jardinage et de **Socrate** son jeune berger allemand. Bernard ne s'est jamais ennuyé et ce n'est pas maintenant que ça va commencer. Il a toujours été un homme de contacts, d'échanges et ça continue. Sa devise ? "**Pas de regrets, toujours des projets !**". En avant, Bernard !

Nordhouse à travers les Âges, deux ouvrages emblématiques en vente à la mairie



Pour découvrir ou partager la connaissance du patrimoine nordhousien, la commune rappelle que les tomes composant cette collection sont en vente aux heures d'ouverture. Le premier tome retrace l'histoire de Nordhouse,

à l'appui de découvertes archéologiques. Il est décrit la présence d'une cité lacustre avec des "**peuplades**" vivant d'élevage, de cultures et de pêche, l'existence d'un cimetière néolithique, de tumuli... Le lecteur y prend connaissance de la géographie du village, la répartition des différents quartiers, ses forêts et espaces naturels, de l'évolution du nom...

Le second tome porte spécifiquement sur la maison alsacienne, sa construction, ses intérieurs traditionnels, son histoire et celle des familles nordhousiennes. De très nombreuses photographies de bâtisses illustrent l'ouvrage, souvent à l'appui d'anciennes cartes postales.

Les ouvrages sont en vente au prix de 30 euros, à savoir le Tome 1 : 13€ et le Tome 2 : 17€

MAIRIE DE NORDHOUSE



Horaires pour l'accueil du public
 • du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
 • le jeudi après-midi de 16h00 à 19h00
 • le samedi matin de 8h00 à 11h00 et de 9h00 à 12h00 (permanence du Maire)

NOUVEAU • le mercredi matin de 11h à 12h et jeudi de 16 à 18h: permanence pour les jeunes - le jeudi de 17h à 19h : permanence urbanisme

Rencontre avec le Maire ou les adjoints sur rendez-vous

Pour consulter les compte-rendus des conseils municipaux, le PLU et le PPRI : mairie@nordhouse.fr

SANTÉ



Pharmacie Sainte Claire
 177 rue Ecole - Tél : 03 88 98 14 14

Médecins généralistes
 SCM BERNARD Léa & MICHEL BERTANI Virginie
 6, rue Zoll - Tél : 03 67 37 00 73

Kinésithérapeute
 SCHEER-KIRSCHNER Anne
 39 rue Moulin - Tél : 03 88 98 00 17

Chirurgien-Dentiste
 Andreï RADV BOGORIN
 29 rue Printemps - Tél : 03 88 98 96 96

URGENCES



- **15** SAMU
- **17** Police / Gendarmerie ou Gendarmerie d'Erstein : bta.erstein@gendarmerie.interieur.gouv.fr ou **03 88 98 01 45**
- **18** Pompiers
- **112** Appel d'urgence européen
- **114** Services aux malentendants
- **115** Accueil sans Abri
- **119** Allo Enfance maltraitée
- **116 000** Enfants disparus
- **0800 840 800** Sida Info Service
- **3919** Violences sexistes et sexuelles
- **sécurité gaz 24h/24** : 03 88 75 20 75
- **eau (SDEA)** : 03 88 19 97 09

COMMERÇANTS



Boulangerie Pâtisserie L'Atelier Paume de Pain
Tél : 06 73 04 54 81 / 13, rue du Ried
 Dimanche 07:00 - 11:30
NOUVEAU Lundi 06:00 - 13:00
 Du Mardi au vendredi 06:00 - 18:30
 Samedi 06:00 - 13:00

Fruits et Légumes Les Légumes du Moulin
Tél : 06 85 16 88 59
 Lieu-dit Neuland / Rue du Moulin
 Mercredi 9:00 à 12:00
 Vendredi 08:00 à 11:00 / 17:00 à 19:00
 Samedi 09:00 - 12:00

Fleuriste Jamais 100 fleurs
Tél 06 75 22 83 55 / 45, rue des Prés
 Dimanche 09:00 - 13:00
 Lundi 18:00 - 20:00
 Du Mardi au vendredi 8:30 - 19:00
 Samedi 13:00 - 18:00

Flowertruck
Tél : 06 95 03 88 73
 Mme Raphaëlle Isenmann - Daugé
 5B rue du Maire Reibel

RESTAURANTS HORAIRES HORS CONFINEMENT



Au Soleil
Tél 03 88 98 66 18 / 6, rue Zoll
 Lundi 11:45 - 14:00
 Mardi 11:45 - 14:00 / 18:30 - 21:30
 Mercredi fermé
 Jeudi 11:45 - 14:00 / 18:30 - 21:30
 Vendredi 11:45 - 14:00 / 18:30 - 21:30
 Samedi 18:00 - 21:30
 Dimanche 11:45 - 14:00

La Clé des Champs
Tél 03 88 98 10 92 / 171, rue de l'Ecole
 Lundi et Mardi 12:00 - 13:30
 Mercredi 12:00 - 13:30
 Jeudi 12:00 - 13:30 / 18:15 - 21:00
 Vendredi 12:00 - 13:30 / 18:15 - 21:00
 Samedi 19:00 - 21:00
 Fermé les dimanches

Les Philosophes
Tél 03 88 98 08 80 / 91A, rue Verte
 Mardi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 22:00
 Mercredi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 22:00
 Jeudi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 22:00
 Vendredi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 22:30
 Samedi 18:45 - 22:30
 Dimanche et lundi : fermé

AUTRES INFORMATIONS UTILES



Déchetterie d'Erstein :
 Route de Krafft, 67150 Erstein
 Tél 03 88 98 99 59
 Du lundi au vendredi 13h00 - 18h00 (été : avril à octobre) ou 13h00 - 17h00 (hiver : novembre à mars)
 Samedi : de 9h à 12h00 et de 14h à 17h00
 Dimanche : de 9h à 12h00
 Mercredi fermé

Vie scolaire
 Inscriptions pour le périscolaire : periscolaire.stludan@cc-erstein.fr
 Inscriptions à l'école : mairie@nordhouse.fr et ecolenordhouse@gmail.com
 à l'attention de la directrice Mme Schmitz

Navette gratuite pour le marché d'Erstein : chaque jeudi à 8h45 à l'arrêt de bus devant la mairie

Bibliothèque de Nordhouse :
<https://bibliothequenordhouse.bibenligne.fr/> - Mar. : 16:00 - 17:00 - 19:00 - 20:00 - Ven. 16:00 - 17:00 - Sam. 11:00 - 12:00

CONFECTION, COUTURE, RETOUCHES, TAPISSERIE, DECORATION



Bernadette couture
Tél 06 63 76 73 32
 105A, rue Etroite
 Ouvert les mercredis, vendredis et samedis après-midi

Décoration Christine
Tél 06 67 40 55 55
 4 impasse des Charmes
 Ouvert tous les jours sauf le dimanche



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

AVRIL

- 15** **Commune**
Osterpütz
Salle des fêtes
- 20** **Donneurs de sang**
Collecte - Salle des fêtes
- 23** **APPMA**
Pêche américaine 2x4 - Salle des fêtes
Étang

MAI

- 1** **GOP**
Sortie pédestre - Départ parc Debus
- 5** **Millésime 59**
Beergarden - Foyer paroissial
- 5-8** **APPMA**
Enduro de pêche - Gravière
- 6-7** **Danse et passion**
Spectacle de danse - Salle des fêtes
- 18** **Paroisse**
Première Communion - Eglise



JUIN

- 2** **Millésime 59**
Beergarden - Foyer paroissial
- 4** **APPMA**
2x4 pêche américaine - Etangs de pêche
- 9** **P'tits Nordhousiens**
Kermesse école - Salle des fêtes
- 11** **Tracteurs d'antan**
Marche gourmande - Départ Salle des fêtes
- 15** **Donneurs de sang**
Collecte - Salle des fêtes
- 16** **Ecole de musique**
Audition - Salle des fêtes
- 17** **Entente musicale**
Soirée d'été en musique - Salle des fêtes
- 24** **Classe 2009**
Feu Saint-Jean - City
- 25** **Pétanque Club**
Tournoi de pétanque - City

JUILLET

- 7** **Millésime 59**
Beergarden
Foyer paroissial
- 14** **Commune/Comité**
Bal + Feu d'artifice - Salle des Fêtes
- 14-16** **APPMA**
Enduro - Gravière
- 14** **USN**
Marché aux puces - Village

AOÛT

- 24** **Donneurs de sang**
Collecte
Salle des fêtes
- 26** **USN**
Tournoi des jeunes - Stade de foot

SEPTEMBRE

- 11** **Millésime 59**
Beergarden
Foyer paroissial
- 2-3** **Aviculteurs**
Exposition Jeunes sujet - Salle des fêtes
- 3** **APPMA**
2x4 pêche américaine - Etang place des fêtes
- 4** **P'tits Nordhousiens**
Café de rentrée - Ecole
- 23-24** **APPMA**
Enduro - Gravière
- 24** **Commune / comité de gestion**
Marche bleue contre le Cancer de la prostate
Etang place des fêtes
- 24** **Paroisse**
Fête Patronale - Eglise

OCTOBRE

- 01** **Pétanque Club**
Tournoi de pétanque - City
- 7-8** **Arboriculteurs**
Fête de la Nature - Salle des fêtes
- 14** **Comité de gestion**
Oktoberfest - Salle des fêtes
- 28** **Pétanque Club**
Assemblée générale - Maison commune
- 31** **P'tits Nordhousiens**
Halloween - Salle des fêtes



NOVEMBRE

- 11-12** **Amuzette**
Théâtre - Salle des fêtes
- 11** **Commune**
Cérémonie de l'Armistice - Monument aux morts
- 17** **Gym détente**
Vin chaud - Foyer paroissial
- 17-19** **APPMA**
Téléthon - Gravière
- 18-19** **Amuzette**
Théâtre - Salle des Fêtes
- 24** **P'tits Nordhousiens**
Boîte aux lettres - Place de l'école
- 24** **Tracteur d'Antan**
Assemblée générale - Maison commune
- 25** **Arboriculteurs**
Cours de taille - Verger école à 9h



DÉCEMBRE

- 2** **Amicale des Sapeurs Pompiers**
Téléthon - Mairie
- 3** **GOP**
Fête Paroissiale - Foyer
- 3** **APPMA**
Brocante de pêche - Chalet des pêcheurs
- 7** **Donneurs de sang**
Collecte - Salle des fêtes
- 8** **Millésime 59**
Beergarden de solidarité - Foyer paroissial
- 10** **Commune**
Fêtes des aînés - Salle des fêtes



La Marche gourmande

Des Tracteurs d'Antan



Renseignements et Incriptions

Anaïs PARIS 06 76 77 56 04

« Danse et Passion »

NORDHOUSE

Spéctacle de Danse

6 & 7 mai 2023 à 20h30

Salle des Fêtes

Réservations au 06.52.54.14.36

Tarifs : 7 €

Petite restauration sur place

Avec la participation de : Evenement Son